



Saint-Laurent-d'Arce *Infos*

Lettre d'informations - mai 2023

Sommaire

- Agenda, 2
- Une nouvelle boîte à livres 2
- Traitement des déchets, du porte à porte au collectif 3
- Budgets 2022 et 2023 4
- Une nouvelle conseillère municipale ... 4
- Programme des travaux 2023 5
- 43 années d'amitié avec Klingenberg 6
- On chante à St-Laurent 6
- Tribune de l'opposition 6
- Cantelaudette 7
- Métamorphose 7
- Les rendez-vous du marché 7
- Les déchets verts du jardin 8

Mot du maire



Chers St-laurentaises, St-laurentais ,
 L'année est déjà bien entamée, le budget 2023 voté, les premiers travaux à l'école lancés, les festivités saint – laurentaises planifiées et beaucoup d'entre nous pensent déjà aux vacances d'été. Outre notre voyage à St Laurent-de-la Salanque fin juin près de Perpignan , nous aurons la joie de recevoir fin août une délégation de nos amis allemands de Klingenberg am Main, pour fêter le 43^{ème} anniversaire du Jumelage.

Entretemps, beaucoup de soirées concoctées par le Comité des fêtes (repas à thème , feux de la St Jean , fête locale) , par les St Laurent de France (les quatre marchés du terroir à Magrigne) , le Club de l'amitié, la fête de l'école, sans oublier le traditionnel gala de danse et les marchés dominicaux chaque second dimanche du mois . Tout est fait pour que nous nous rencontrions et partageons de nombreux moments conviviaux.

Qu'il est bon de vivre à St-Laurent-d'Arce !! Merci à tous les bénévoles qui nous permettent cela.

Jean-Pierre Suberville.

Un bilan financier très positif p. 4



Réunion d'information sur la collecte des déchets p. 3

Les rendez-vous du marché p. 6



INFOS PRATIQUES

Saint-Laurent-d'Arce

Agenda

Mai

Dimanche 14

Marché communal, salle des fêtes.

Mardi 23

Réunion publique SMICVAL, salle des fêtes à 19h

Juin

Dimanche 11

Marché communal, salle des fêtes.

Samedi 17

Soirée Feu St-Jean, par le Comité des fêtes, salle des fêtes

Dimanche 18

Commemoration Appel du 18 juin, 10h30, mairie

Mercredi 21 - Fête de la musique

Concert, à 19h, chorale du village Musica per tutti, à l'église

Samedi 24 et dimanche 25

Gala de danse, salle des fêtes.

Dimanche 25

Commemoration Fête de la résistance, 10h, mairie, par l'ARHAL

Vendredi 30

Fête de l'école, salle des fêtes.

Juillet

Mardi 4

Boom de fin d'année, par l'AAPE, salle des fêtes.

Vendredis 7 et 21

Marché du terroir, par les St-Laurent à Magrigne

Dimanche 9

Marché communal, salle des fêtes

Août

Vendredis 4 et 25

Marché du terroir, par les St-Laurent à Magrigne

Vendredi 11 au lundi 14

St-Laurent en fête, par le Comité des fêtes, salle des fêtes

Septembre

Samedi 9

Forum des associations, salle des fêtes

Dimanche 10

Marché communal, salle des fêtes

Dimanche 24

Vide-grenier, comité de jumelage, salle des fêtes

Samedi 30

Repas Gerbaude, par les St-Laurent, salle des fêtes

Site internet de la commune

Retrouvez sur le site internet de la mairie de St-Laurent d'Arce l'actualité de la commune, les comptes rendus du conseil municipal, les menus de la cantine...

à l'adresse suivante : <http://www.saintlaurentdarce.fr>.

Tout comme le panneau lumineux, il est mis à jour régulièrement par l'équipe de la commission communication. Pour toutes informations à mettre en ligne, envoyer un mail à contact@saintlaurentdarce.fr

Une nouvelle boîte à livres à l'école



Une deuxième boîte à livres est installée à l'entrée de l'école et destinée principalement aux enfants. Tout comme la précédente implantée devant la mairie, elle a été confectionnée avec talent par Claude Boyer, conseiller municipal. L'association Lire en caravane a fourni gracieusement les premiers livres. Un grand merci à eux. Pour mémoire, chacun est invité à y déposer les livres dont il souhaite se défaire et/ou à emporter ce qui le tente. Bonne lecture.
C. Delagarde



Mairie

Horaires d'ouverture :

lundi, mardi, jeudi et vendredi
8.30 à 12.00 et de 14.00 à 17.30
mercredi : 8.30 à 12.00.

Cimetière

ouvert 7 j / 7 et 24 h / 24

Lettre d'informations de Saint-Laurent-d'Arce - mai 2023

Responsable de la publication : Jean-Pierre Suberville.

Rédaction/crédit photo/réalisation : commission communication - Impression : onlineprinters

Diffusion gratuite - Reproduction totale ou partielle interdite.

Traitement des déchets, du porte à porte au collectif

A partir du 1er octobre, le ramassage des déchets en porte-à-porte sera remplacé par des points d'apport collectif.

Une réunion d'information est organisée par le SMICVAL le 23 mai, à 19h, à la salle des fêtes, pour présenter le projet aux habitants.

Le SMICVAL lance le ramassage des déchets en points d'apport collectif à partir du 1er octobre dans sept communes du Cubzaguais. St-Laurent-d'Arce fait partie de cette première vague de changement des habitudes, ses habitants devront désormais déposer leurs déchets dans une douzaine de points d'apport collectif. Pour répondre aux questions des habitants, le SMICVAL organise une réunion d'information, le 23 mai, à 19 h, à la salle des fêtes.

Une nécessité économique et écologique

Si le syndicat s'est lancé dans cette démarche, c'est avant tout pour réduire le volume des déchets sans cesse croissant et ainsi faire face à l'augmentation des taxes et aux obligations réglementaires. Il est à noter que 609 kg par habitant et par an sont collectés sur le territoire. Le SMICVAL a établi le constat suivant "si rien n'est fait, à ce rythme là, le système de collecte et de traitement des déchets ne pourra plus absorber des flux grandis-

sants ou alors à un prix que ni la nature, ni les habitants ne pourront supporter".

Plus de porte à porte

Par cette démarche, il s'agit donc de chercher à réduire à la source la quantité de déchets. Le Smicval va conduire ce changement autour de trois grands axes :

- De nouveaux services de proximité : l'accès à du vrac à des prix socialement accessibles, des aides financières pour s'équiper d'une tondeuse mulching, d'un broyeur ou encore d'un poulailler, l'accès à des SMICVAL Market, des ateliers de réparations...

- Le passage d'une collecte en porte à porte à un système en apport collectif, en donnant des réponses aux situations particulières.

- Incitation financière dans un troisième temps. Demain, ceux qui feront l'effort de réduire leurs déchets paieront moins que les autres, c'est le principe pollueur-payeur.

CD



ATTENTION : vous pourrez conserver vos traditionnels bacs jaunes, marrons, gris ou noirs pour stocker vos déchets en attendant d'aller les porter dans n'importe quel point de collecte du SMICVAL.



Evolution du volume des déchets

La production annuelle de déchets municipaux dans le monde (déchets ménagers et autres déchets pris en charge par une commune ou une collectivité territoriale) dépasse déjà les 2 milliards de tonnes par an. En raison de l'urbanisation rapide, de l'augmentation du niveau de vie et de la croissance démographique, ce volume risque d'augmenter de 70 % pour atteindre les 3,4 milliards de tonnes en 2050, d'après la Banque mondiale.

Sur le périmètre du SMICVAL, il a atteint 123 000 tonnes en 2018, soit +2.6% par rapport à 2017.

Les budgets 2022 et 2023

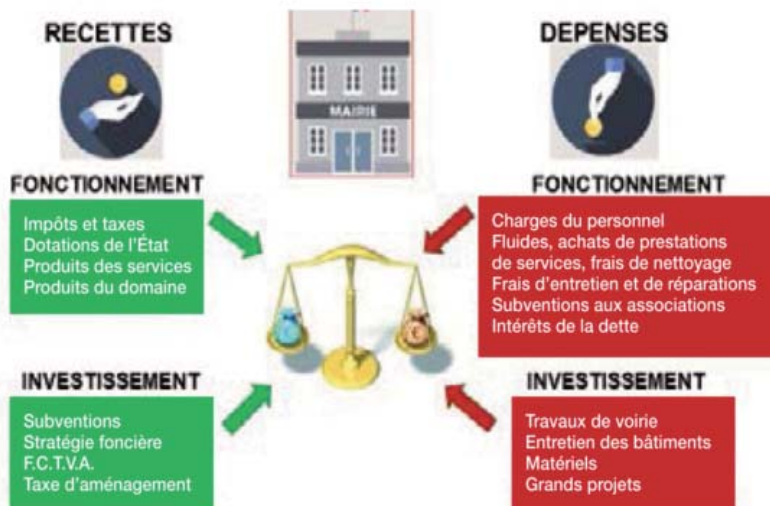
Le conseil municipal a approuvé les résultats financiers de 2022 et le budget prévisionnel de 2023 le lundi 27 mars.

Année après année et malgré l'importante hausse du coût de l'énergie qui est entrée en vigueur dès 2022, la commune, grâce aux efforts de tout le personnel et la participation de la majorité du conseil municipal, remet ses comptes à flot.

2022 un budget très positif

Malgré les 5 emprunts majeurs contractés pour la construction de l'école (il faudra avoir remboursé environ 1,2 million d'Euros d'ici 2040), notre commune peut désormais entreprendre d'importants travaux comme la construction de la 8^{ème} classe et bien d'autres (voir l'encart sur les réalisations prévues en 2023). Un autre exemple : les associations, qui animent notre village et le rendent si attractif, recevront plus de 10 000 € de subventions cette année. L'affectation du résultat 2022 fait ressortir :

- Un excédent de fonctionnement de + 151 959,43 €,



- Un déficit d'investissement de -102 580,28 €,
- et au final un excédent reporté de fonctionnement de +756 319,13 € pour 2023 .

Budget primitif 2023

La section Fonctionnement du budget primitif 2023 s'équilibre à 1 895 250 €.

La section Investissement du budget primitif 2023 est établi à 391 000 € .

Tous ces chiffres, qui ne doivent pas masquer les difficultés des communes, ainsi que les explications sur leur montant et leur signification sont à la disposition de toutes et tous en mairie .

Jean-Pierre Suberville

Une nouvelle conseillère municipale

Agnès Lemeurs entre au conseil municipal suite au départ de Magali Morard.

C'est à regret que Magali Morard, conseillère municipale, s'est vue contrainte de remettre sa démission de l'équipe municipale à M. le Maire. En effet, après son déménagement en Dordogne, il lui devenait difficile de poursuivre son mandat. Nous la remercions pour son engagement et son dynamisme au sein de l'équipe, elle portait notamment le volet environnement avec les ateliers Zéro déchet.

Ainsi, Agnès Lemeurs, prochaine élue sur la liste de Jean-Pierre Suberville, devenait de fait conseillère municipale. Elle a intégré l'équipe lors du conseil municipal du 27 mars. Originnaire de la région parisienne où elle était élue, elle est arrivée dans notre village en 2017. "En intégrant le conseil municipal, je souhaite apporter ma contribution à la vie du village", a déclaré Agnès. Elle exerce aujourd'hui la profession de directrice d'une agence commerciale dans l'agencement industriel à St-André-de-Cubzac et est maman de deux enfants, âgés de 28 et 21 ans. Elle est passionnée de moto et fait partie d'une association de motards qui dispense des cours pour rouler en toute sécurité sur la route.

Catherine Delagarde



Au revoir Magali et bienvenue à Agnès



Programme de travaux pour 2023

Comme mentionné dans l'article ci-dessus, la commune va procéder aux travaux et achats suivants en 2023 :

Eclairage

Remplacement de lampadaires vétustes par des LEDs ; à mi 2023 , l'intégralité de l'éclairage public sera opéré par des LEDs (à l'exclusion des lotissements Morisset et de la Tuilerie qui seront traités en 2024).

La coupure de nuit de l'éclairage public est opérationnelle depuis mi-décembre, mais il reste une dernière zone à équiper (près de la cave de St Laurent/St Gervais).

Un lampadaire supplémentaire sera installé chemin du Piat pour la sécurité des enfants rentrant de l'école.

Le tableau électrique de l'église va être mis aux normes et l'éclairage intérieur remplacé par des LEDs.

Le tableau électrique de la mairie sera également mis aux normes.

Le terrain de foot annexe va être éclairé par des LEDs.

A l'école

Une 8^{ème} classe va être installée à la place de la salle de sieste. Cette der-

nière sera déplacée dans la salle de motricité, la surface de celle-ci permettant ce partage.

Le système anti intrusion de l'école va être rendu plus efficace par l'emploi de télécommandes déclenchant des alarmes différentes de celle de l'alarme incendie.

Trois issues vont être sécurisées à l'école par des systèmes de ventouses pour éviter que des enfants puissent sortir inopinément.

D'importants travaux de plomberie vont être effectués dans les toilettes côté maternelles pour rajouter des WC et une grande vasque.

Le sol de l'aire de jeu dans la cour de l'école va être refait. En effet, le revêtement actuel installé en 2014 se désagrège et nécessite des réparations récurrentes.



Enfin une armoire réfrigérante , un ordinateur et un projecteur vont être achetés pour l'école.

Sécurité routière

Des ralentisseurs vont être installés à trois endroits de la commune. Ce qui portera à 6 le nombre d'équipement contribuant à ralentir la vitesse dans notre village.

Gestion du cimetière

Un logiciel va être installé à la mairie pour participer à la gestion du cimetière D'autres travaux ou achats pourront être programmés , si nécessaire en cours d'année, après délibérations du Conseil par une décision modificative.

Jean-Pierre Suberville

Les travaux d'éclairage de l'église

Aussitôt votés, aussitôt lancés, les travaux de modernisation de l'éclairage et du tableau électrique viennent de s'achever.

L'intérieur de l'édifice, classé à l'inventaire des monuments historiques, est ainsi magnifiquement mis en valeur. Un grand merci à M. Didier Duhalde, artisan du village, pour le don généreux des frais de main d'oeuvre, contribuant ainsi à alléger la note.

Suite à la découverte de fissures, des études vont être lancées en lien avec les Bâtiments de France afin de planifier les travaux de réfection qui s'imposeraient.

Catherine Delagarde



photo de Y. Denechau - Sud-Ouest

43 années d'amitié avec Klingenberg

Cette année, le comité de jumelage recevra la délégation de Klingenberg, du 21 au 27 août, pour célébrer les 43 années de jumelage.

Le comité de jumelage prépare activement le programme du séjour de nos amis bavarois.

Leur arrivée est prévue dans la soirée du lundi 21 août, ils seront accueillis à la mairie puis répartis dans leurs familles hôtes. Le séjour sera consacré à des visites telles que : Les Bassins de Lumière à Bordeaux, le marais poitevin, le sauternais et le marché du terroir du vendredi 25 août. La soirée d'adieu du samedi 26 août à la salle des fêtes sera marquée par l'intervention de la chorale de Saint-Laurent Musica per tutti, dirigée par Mathieu Laforest-Fournier. Le départ de nos amis aura lieu le dimanche 27 août au matin.

Appel aux st-laurentais

Le Comité de Jumelage fait appel aux personnes qui accepteraient d'héberger chez elles des membres de la délégation de Klingenberg.



MM. les Maires de Klingenberg et St-Laurent-d'Arce lors de la rencontre de 2022

Une excellente occasion pour parfaire la pratique de l'allemand ou de l'anglais en famille.

Si l'expérience vous tente, merci de contacter la présidente Marie-Claude BERGEON au 06 14 01 48 60.

Maryse Mallet

On chante à St-Laurent-d'Arce

La chorale du village s'est lancée dans un programme ambitieux cette année.

Depuis la rentrée de septembre dernier, une chorale est née à St-Laurent-d'Arce. Une dizaine de volontaires se réunissent tous les lundis soirs sous la direction de Matthieu Laforest-Fournier, ténor à l'opéra de Bordeaux, pour répéter et préparer plusieurs concerts pour cette année. En premier lieu, les choristes se produiront pour la fête de la musique, le 21 juin, en l'église du village. Le concert sera gratuit, ouvert à tous et débutera à 19h.

Au mois d'août, comme évoqué ci-dessus, elles participeront au rassemblement du comité de jumelage et interpréteront pour l'occasion un chant en allemand de Schumann. Il sera temps ensuite de s'atteler au préparatifs de fin d'année puisque la


MASTER CLASSE
 CHANT
 

SAMEDI 10 ET DIMANCHE 11
JUIN 2023

Technique respiratoire, technique vocale, interprétation, atelier, travail individuel, tous répertoires, concert de fin de stage.

SAINT-LAURENT-D'ARCE

Mathieu Laforest-Fournier,
 chant - ténor


PLACES LIMITÉES

Stella Gachet, accompagnement et piano

Informations et inscriptions :
 06 51 87 19 38
 mifconcerts@gmail.com

chorale réalisera un concert de Noël dans l'église au mois de décembre.

A noter pour ceux qui veulent parfaire leur voix, la master classe les 10 et 11 juin, réservez vite, il n'y a que dix places.

Catherine Delagarde

Tribune de l'opposition

Cette page est destinée à promouvoir les créations ou évolutions d'entreprises de notre commune auprès des habitants. N'hésitez pas à contacter la mairie si c'est votre cas.

Cantelaudette

A Cantelaudette, Philippe et Elisa produisent et exploitent des produits issus de la biodiversité locale. Une douzaine de ruches leur permet de recueillir des miels d'acacia, tilleul, ronces et fleurs sauvages provenant de la variété florale des sites naturels avoisinants. Ils fabriquent également artisanalement des bougies naturelles "fait main", composées à 100% de cire d'abeille.



Cette activité est complétée par la culture de plantes aromatiques et médicinales, labellisée AB Agriculture Biologique, produisant des tisanes de mélisse, de verveine ou encore d'artemisia annua.

Attachés à l'authenticité et à la qualité de leurs produits, ils font le choix de travailler dans le respect des traditions et pratiquent une agriculture raisonnée.

Site internet : www.cantelaudette.com ou directement au Domaine de Riou

Pascale Plantey

Métamorphose

Le domaine de Laetitia, c'est le bien-être : sophro-relaxation, massages, détente et remise en forme. Coach-sportif depuis 15 ans et praticienne certifiée Massages bien-être et Sophro-Relaxation depuis 6 ans, elle intervient à domicile, en entreprise, en visio-conférence et en milieu associatif.



Les bénéfices de ces différentes techniques, adaptées aux besoins personnels, ne sont plus à démontrer et contribuent à améliorer l'état de forme général et le sommeil. Les capacités de concentration personnelles et professionnelles sont optimisées.

Renseignements : 06.44.96.80.33.

Site internet : <https://metamorphose3.webnode.fr>

Catherine Delagarde

Les rendez-vous du marché

Cela va bientôt faire 3 ans que le marché communal se tient sur la place de la salle des fêtes, avec ses commerçants et artisans locaux, offrant une belle variété de produits. C'est l'occasion de faire ses courses mais également de rencontrer voisins, amis.... et de passer un agréable moment de partages et d'échanges autour d'un café offert par le Comité des fêtes.

L'équipe municipale s'efforce de rendre ce rendez-vous attractif et propose chaque mois une animation pour grands et petits. Ainsi, en janvier chacun a pu déguster une part de galette. En février, ce fut au tour des crêpes de voler dans les airs en direct.

Le rendez-vous de mars était le plus attendu avec le concours de déguisement, le traditionnel M. Carnaval, fabriqué par les enfants du périscolaire, et son impressionnant bûcher. En avril, une chasse aux poissons farceurs a été organisée, pour gagner des chocolats de Pâques, il fallait trouver les poissons cachés sur les stands, une très belle réussite. Au mois de mai, pour célébrer le printemps, les enfants pourront découvrir les animaux de la ferme. Bernard Pelletan, apiculteur présentera une véritable ruche pédagogique.

Comme vous l'aurez compris, l'esprit de ce marché est la CONVIVIALITE,



aux beaux jours des tables et des bancs sont installés afin de permettre à ceux qui le veulent de se restaurer ou tout simplement se poser pour bavarder !!

N'attendez plus, venez faire vivre votre village, venez nombreux !

Prochains marchés :

14 mai-11 Juin-9 juillet-10 septembre-8 octobre-12 novembre-3 décembre

Elizabeth Fernandes

Zéro déchet - les déchets verts du jardin.

Que faire de l'herbe coupée après le passage de la tondeuse ?

Vous serez peut-être surpris du nombre d'utilisations de tonte d'herbe qui vont bien au-delà du simple fait de les entasser dans un coin à l'abri des regards. Voici les différentes solutions pour les résidus de gazon après une tonte.

Laisser les débris d'herbe directement sur votre pelouse. Ainsi coupés, en paillis, ceux-ci se décomposeront assez rapidement, fournissant des éléments nutritifs pour le sol et aidant l'herbe à continuer à bien pousser. Les boutures d'herbe sont particulièrement utiles pour ajouter de l'azote au sol.

Ajoutez l'herbe coupée à votre compost. L'herbe ajoute des éléments nutritifs précieux, en particulier l'azote, aux mélanges de compost.

Utilisez les débris d'herbe ramassés comme paillis naturel. Empilez-le dans les plates-bandes et autour des légumes du potager pour retenir l'eau, garder le sol chaud et décourager les mauvaises herbes.

Transformez les rognures en terre que vous préparez pour un parterre de fleurs, un potager ou tout autre endroit où vous allez planter

Mais que faire des autres déchets verts lorsque nous nettoions nos jardins !



Lors de la taille de nos arbustes, les branchages peuvent être liés en fagots ou utilisés tels quels pour allumer la cheminée, le poêle ou le barbecue. Les branches et les troncs issus de l'élagage ou de l'abatage d'arbres peuvent être débités et utilisés comme combustibles. Il faut par contre respecter un temps de séchage !

On peut aussi utiliser ses déchets verts comme paillage naturel, entiers (paille, herbe sèche, brindilles...) ou broyés (branchages...). Une méthode éco-responsable, économique (gratuit, économie d'eau) et bonne pour la terre (protectrice, fertilisante...).

Quid des coques de noix ou des pommes de pin ?

Très longs à se décomposer, ils peuvent être installés dans les massifs, au pied des vivaces. Ils maintiendront le sol frais et empêcheront les mauvaises herbes de s'installer pour plu-

sieurs années. Les coques de noix et noisettes brisées font également une couche drainante efficace au fond des pots de fleurs.

Agnès Lemeurs

Maintenant

... vos tontes et feuilles de jardin nourrissent vos sols.

NÉO
SMICVAL

Pour vos tontes et feuilles, fini le dépôt en Pôle recyclage ! Nous vous proposons un kit mulching adapté pour vos tondeuses.

Le Smicval propose une aide pour l'achat d'un kit mulching ou d'une tondeuse mulching. Le mulching consiste à passer la tondeuse avec une lame spéciale qui permet de tondre sans ramassage, en broyant finement l'herbe et en l'étaillant.